

Bovins Un logiciel pour raisonner la lutte contre les strongles

Le GDS du Cher utilise Parasit'info afin d'aider les éleveurs à mieux gérer l'emploi d'antiparasitaires.

Affiner le conseil en matière de traitements antiparasitaires et dépasser les préconisations standards, tels sont les objectifs de Parasit'Info. Il s'agit d'un logiciel détenu en copropriété par les groupements de défense sanitaire (GDS) du Cher, des Côtes-d'Armor, d'Ille-et-Vilaine et du Morbihan.

« Cet outil correspond bien à l'esprit de notre programme sanitaire d'élevage, précise Rémy Vermesse, vétérinaire au GDS du Cher (voir encadré). Il fonctionnait déjà en Bretagne dans les élevages laitiers. Nous

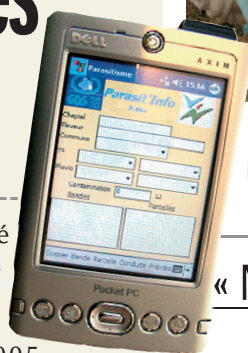
l'avons adapté aux exploitations allaitantes de notre département. » En 2005, vingt-cinq ateliers allaitants du Cher ont donc été suivis. Ils sont cinquante cette année avec une dizaine d'élevages laitiers. A terme, des conseils pour les traitements contre la douve et le paramphistome viendront enrichir les préconisations contre les strongles.

Collecte de données

« Je commence par collecter les informations concernant le troupeau et les surfaces qui lui sont dédiées, explique Magali Masson, technicienne au GDS du Cher. Ces renseignements se rapportent au nombre de lots, à l'effectif de chacun et à leurs dates de sortie et de rentrée au pâturage. J'ai aussi besoin de savoir sur quel type de parcelles ils pâturent avec une estimation de leur potentiel. Nous avons en fait retenu trois rendements moyens pour les prairies : inférieur à 7 tonnes de matière sèche (MS) par hectare, entre 7 et 10 t de MS et supérieur à 10 t de MS. En fonction de l'utilisation des prairies, fauche ou pâturage, nous pouvons ainsi estimer s'il y a surpâturage, et si le risque que les animaux



Alain Aupetitgendre (à gauche), Magali Masson et Rémy Vermesse consultent sur le « palm » l'analyse effectuée par Parasit'info à partir des données de l'exploitation concernant le pâturage et la composition des lots d'animaux.



« Nous avons économisé 230 euros sur les génisses »

▷ « Nos animaux sont surprotégés, déclare Alain Aupetitgendre, en Gaec avec son frère Pierre, à Arcomps dans le Cher. Nous conduisons 90 charolaises sur 110 hectares de prairies en système naisseur-engraisseur avec vente de reproducteurs. Nos animaux doivent donc toujours être en très bon état. Notre méthode pour déparasiter les animaux s'orientait plutôt vers le traitement systématique des élèves, mâles ou femelles, et pas forcément aux bonnes pé-

riodes. En 2005, avec ce logiciel, nous avons ajusté nos traitements sur les génisses et économisé un traitement sur notre lot de 31 génisses de dix-huit mois. Les pâtures qui leur sont réservées pendant toute la saison ne sont jamais occupées par des animaux adultes. Ainsi, nous avons pu gagner 230 euros sur la facture des traitements contre les strongles. En revanche, nous avons traité l'autre lot de 10 génisses de dix-huit mois qui était plus exposé. »

soient parasités est important. En fonction de tous ces éléments nous proposons alors différents scénarios de lutte. »

Comme l'évolution des parasites est aussi dépendante de la météo, le GDS a acheté les enregistrements des températures et de la pluviométrie des dix dernières années du département à Météo France.

Contrôle des conseils

« Dans un premier temps, pour vérifier nos conseils et la présence de parasites, nous contrôlons l'état de lésion de la caillette en mesurant le taux de pepsinogène dans le sang des animaux,

ajoute Rémy Vermesse. »

Ce logiciel devrait donc permettre une meilleure gestion du médicament et une préservation de l'environnement. C'est une aide pour le vétérinaire prescripteur. « Et à terme, on peut imaginer que les adhérents au GDS et leur vétérinaire puissent venir sur notre site consulter les résultats concernant leur élevage sans supplément de prix », observe Rémy Vermesse. Ainsi, peut-on espérer que les élevages pour qui les traitements antiparasitaires représentent jusqu'à 70 % des frais préventifs réalisent des économies. ■

MARIE-FRANCE MALTERRE

MÉDICAMENTS

Négocier des tarifs

▷ « Les petits cabinets vétérinaires libéraux n'ont pas toujours le débit suffisant pour négocier des tarifs intéressants, note Rémy Vermesse. Le GDS du Cher, dans le cadre de son programme sanitaire d'élevage (PSE), ne s'occupe que de l'approvisionnement des médicaments à usage préventif. Mais ce sont les cabinets libéraux qui conservent la maîtrise de la délivrance des médicaments. Ils ont aussi toute liberté pour choisir de s'approvisionner auprès d'un autre fournisseur. La commission PSE se réunit aussi pour présenter les nouveaux produits et tente de relativiser le discours marketing. »